

DOCTORAT ARTS DU SPECTACLE SPÉCIALITÉ ÉTUDES THÉÂTRALES ET SPECTACLE VIVANT

Résumé de la formation

Type de diplôme : Doctorat d'université

Domaine ministériel : Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

Mention : Arts du spectacle

Spécialité : Études Théâtrales et Spectacle Vivant

Présentation

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles.

Elle comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel. Elle est sanctionnée par la délivrance du diplôme national de doctorat. Le diplôme, délivré par un établissement public d'enseignement supérieur accrédité, confère à son titulaire le grade et le titre de docteur.

Le diplôme de doctorat peut s'obtenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie. Les compétences spécifiques acquises au cours de cette formation permettent d'exercer une activité professionnelle à l'issue du doctorat dans tous les domaines d'activités, dans le secteur public aussi bien que privé.

Informations supplémentaires

Responsable(s) de la formation

 Didier Plassard

Contact(s) administratif(s)

Plus d'infos

Durée : 3 ans

Niveau d'étude : bac+5 et au-delà

Public concerné
* Formation initiale

Nature de la formation :
Mention

Langue d'enseignement :
Français

Conditions d'accès

La note de 14/20 au mémoire du Master est le minimum requis pour être admis en doctorat. Des cas particuliers peuvent être examinés dans le cadre d'une demande de validation scientifique.

Les dossiers de demande d'inscription ne sont pas les mêmes suivant le diplôme d'origine :

- * master recherche de l'Université Paul-Valéry
- * master recherche d'une autre université française ou européenne
- * autre diplôme français / validation scientifique
- * diplôme étranger hors union européenne
- * VAP (validation des acquis professionnels)

Droits de scolarité

Frais EAD : 150€

(Hors frais d'inscription à l'université)

Composante

Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Lieu(x) de la formation

Montpellier